



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée:

QU'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE SUTTON AURA LIEU DANS LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS AUX BUREAUX TEMPORAIRES DE L'HÔTEL DE VILLE, AU 1 RUE PRINCIPALE SUD, SUTTON, QUÉBEC, LE LUNDI 29 FÉVRIER 2016, À 19H30.

Au cours de cette séance les délibérations du conseil se porteront sur les sujets suivants :

- Désignation du lieu des séances du conseil suivant la réintégration des bureaux administratifs à l'hôtel de ville;
- Adoption du règlement numéro 269 intitulé « Règlement abrogeant les règlements numéros 254-1.6-2016, 254-1.8-2016, 254-2.3-2016, 254-2.12-2016 et 254-2.17-2016 »;
- Adoption du règlement numéro 254-3 intitulé « Règlement modifiant le règlement numéro 254 »;
- Adjudication d'une émission d'obligations à la suite des demandes de soumissions publiques;
- Résolution de concordance;
- Résolution de courte échéance.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce **23^{ième}** jour du mois de **février** de l'an **2016**.

Julie Lamarche
Greffière adjointe